



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° D20232703-05

SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE - CFU
2022
M57 - BUDGET COMMUNAL

nombre de membres en service	15
nombre de membres présents	13
pouvoir	0
abstentions	0
nombre de suffrage exprimé	13
VOTES : contre 0 pour	13
date de convocation :	22.03.2023

Présents : BÉAL H - FOLLÉAT J - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - BRIAND S - MAILLET-BERT P - CHATAING P
BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET-N-
MOUTON J-

Le **27 mars 2023** à 20h30, le conseil municipal réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Hervé BEAL, Maire, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice **2022** dressé conjointement par Monsieur le Maire et le centre de gestion comptable de Montbrison reprenant le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Compte administratif principal						
Résultats reportés		159 801,77		495 801,21		655 602,98
Opérations de l'exercice	1 083 486,54	1 497 355,63	423 162,00	718 886,16	1 506 648,54	2 216 241,79
Totaux	1 083 486,54	1 657 157,40	423 162,00	1 214 687,37	1 506 648,54	2 871 844,77
Résultats de clôture	0,00	573 670,86		791 525,37		1 365 196,23
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	573 670,86	0,00		1 506 648,54	2 871 844,77
Résultats définitifs	0,00	573 670,86	0,00	0,00	0,00	573 670,86

1° **adopté** dans les termes le CFU dressé par le Centre de Gestion Comptable de Montbrison.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le **27 mars 2023**.

Le Maire, Hervé BEAL

Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance